



Problème de recrutement ? Le pire est à venir !

La Société de mise en valeur et de développement des ressources humaines (SMVDRH) a organisé un colloque sur le vieillissement de la main-d'œuvre le 1^{er} octobre dernier. Voici quelques faits saillants qui vous **concernent**.

PROBLÉMATIQUE

Il y a un grave problème de pénurie de main-d'œuvre actuellement. Ce problème va énormément s'accroître avec le vieillissement de la population.

- La croissance démographique arrive à son terme; la population de 65 ans et plus va exploser.
- Dans 8 ans, la population en âge de travailler commencera à décliner rapidement.
- **D'ici 2004, il est prévisible que le taux de croissance moyen de l'emploi sera en moyenne 3 fois plus élevé que la croissance de la population active.** Il sera donc de plus en plus difficile de trouver du personnel.

SOLUTIONS

« Nous gagnerions beaucoup si nous focalisions davantage sur le bagage extraordinaire de ces travailleurs, en les qualifiant non pas d'âgés, mais d'expérimentés! »
- Pauline Brassard.

Augmenter la rétention et le recrutement du personnel expérimenté :

- Passer de la retraite anticipée à la **retraite progressive** (ex. : passer de 5 jours/semaine, à 4 jours,...), contrer l'imaginaire collectif de « Liberté 55 ».

- Offrir un meilleur accès à la **formation continue** pour tout le personnel, même à ceux près de la retraite afin de les garder motivés.
- Mettre en place une **organisation du travail** plus conviviale : revoir les charges de travail physiques et mentales, les horaires et le temps de travail, etc.
- Passer du **jeunisme** à **l'âgisme**. Les jeunes ne sont pas assez nombreux pour combler tous nos besoins de main-d'œuvre. Il faut donc s'adresser aux personnes plus âgées.
- Valoriser la **transmission des connaissances** des plus expérimentés vers les plus jeunes : entraînement à la tâche, apprentissage en milieu de travail, mentorat, parrainage, etc.

AVANTAGES POUR LES EMPLOYEURS

Les personnes âgées expérimentées apportent :

- Une productivité accrue.
- Une préoccupation pour la qualité de la production et du service.
- Peu d'accidents de travail.
- Le respect des équipements.
- Moins d'absentéisme et plus de ponctualité.
- Le sens des responsabilités.
- La loyauté.

« **Les entreprises ont toujours traité avec beaucoup d'égards tous les actifs qui ont de la valeur, surtout ceux qui ne se déprécient pas. Or, dans notre monde où le savoir s'impose comme l'élément stratégique, l'actif, de plus en plus, se déplace sur deux jambes. Et il prend de la valeur en vieillissant!** » - André Poulin, conseiller principal chez Watson Wyatt Canada.

SERVICES CONSEILS AUX ENTREPRISES :

Céline des Ligneris : celinedl@abacom.com et Yvon Tapin : ytapin@abacom.com Tél. : (819) 563-1600

Les services de la CDEC de Sherbrooke sont offerts gratuitement aux entreprises grâce au soutien de :